

Recherche...

► Climat scolaire

► CESC

► Associations agréées et partenaires de l'École

► La laïcité à l'École

► Vie lycéenne

▼ **Les parents à l'École**

► L'action sociale et le service social

► La santé des élèves

Les parents à l'École

Les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont reconnus à travers :

- un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants,
- un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles,
- un droit de participation par leurs représentants, membres ou non d'une association, élus ou désignés pour siéger dans les instances des écoles et des établissements scolaires.

👁 Informations

Informations sur [les parents à l'École](#) sur le site du ministère